

Chers Membres, chers Amis,

Oui, d'accord... Mais...

« Mieux vaut tard que jamais, ne dit-on pas ! »

Les circonstances que vous connaissez n'ont cependant pas eu raison de notre dynamisme et de nos initiatives ; elles en ont retardé la mise en pratique.

Notre Conseil d'Administration a beaucoup travaillé sur les prochaines activités pour cette année 2022, une année qui ne s'avère pas facile à structurer.

Après la COVID, la guerre russo-ukrainienne...

Le tout placé sous le signe de l'incertitude.

Bon, assez tergiversé, vous attendiez de nos nouvelles ; en voici, de concrètes, des projets déjà très avancés.

Les cartes de membre

Nos cartes de membre 2022 viennent de sortir de confection. Elles vous parviendront – si elles ne l'ont pas déjà fait ! – dans les prochains jours, par la poste bien évidemment !

Conférences, débats...

Notre Conseil d'Administration a travaillé avec application, depuis le début de cette année, à l'organisation d'un programme de conférences et de visites que nous envisageons de lancer dès le deuxième trimestre de 2022.

Que nous envisagions, pouvons-nous même dire puisque, à l'heure où nous écrivons ces lignes, les tensions dues à la situation internationale ont perturbé le démarrage de notre programme d'activités.

Certains intervenants, qui avaient accepté d'animer l'une ou l'autre conférence et/ou visite, nous ont demandé de postposer leur prestation voire, pour certains qui dépendent des directives de leur direction, d'annuler leurs interventions.

Ne vous étonnez pas si, dans quelques jours déjà, nous vous proposerons notre première activité de 2022, nos administrateurs n'ont évidemment pas interrompu leurs travaux !

Assemblée Générale Statutaire

Conformément à ses statuts, notre asbl vous invitera à son Assemblée Générale Statutaire dont la date a été fixée au 14 juin 2022 en fin d'après-midi.

.../...

.../...

Nous préciserons tout bientôt le lieu exact de cette réunion importante puisque, en plus de présenter le Comptes Résultat d'exploitation et le Bilan arrêtés au 31/12/2021, un lifting de nos statuts s'avère nécessaire sans modifier profondément la structure et les compétences inscrites depuis notre création en décembre 2012. Ceci, afin de se mettre en conformité avec la nouvelle législation qui entre en vigueur en 2023.

Notez donc déjà la date dans vos agendas : 14 juin 2022 !

Présentiel, distanciel ? Et à quelle heure ?...

Faut-il le rappeler, l'AJBA ne se veut pas être une « association de fête » dont le principal objectif est, de temps à autre, « tailler ensemble le bout de gras » autour d'un pot. L'AJBA se veut être une association (asbl) professionnelle regroupant des journalistes spécialisée en mobilité (auto, moto,...) et par là aider ses membres dans l'exercice de leurs fonctions.

Reprenant les (très) anciennes traditions de l'AJBA, l'organisation de conférences/débats constitue un des points forts de nos projets.

Avec une première question d'autant plus importante que la crise sanitaire est passée par là.

En « présentiel », en « distanciel », il s'agit de savoir de quelle manière auront nos prochaines conférences/débats.

Et à quel moment de la journée.

Une récente enquête a fait apparaître le souhait de certains d'organiser ces rencontres à l'heure du midi, donc durant les heures officielles de travail, de façon à sauvegarder les soirées à la vie familiale. Pas question, dans ce cas, de nous réunir en « présentiel », question de longueur (et de temps) des déplacements. Un canevas de ce type de rencontre est établi e a été testé avec succès.

Mais, rien ne remplace le plaisir de nous retrouver « face to face », en « présentiel », ce qui garantit une meilleure ambiance et des relations plus efficaces, avec nos conférenciers mais aussi entre nous ! Dans ce cas, les rencontres devraient se faire en fin d'après-midi/soirée.

Quoi qu'il en soit, notre CA a opté pour exclure des options de rencontre (virtuelle ou non) les lundis et vendredis, avec une préférence pour les mardis.

Et le rythme fixé pour nos « rencontres » serait mensuel.

Qu'en pensez-vous ?

Notre CA sera intéressé d'avoir vos avis pour mieux encore répondre à vos attentes ! Une seule adresse pour vos exprimer : « admin@ajba.be » !

A tout bientôt !

Pour l'AJBA,
Philippe De Leener,
Secrétaire.